



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

UNION – TRAVAIL – JUSTICE

Communiqué de presse

BON ETAT DU COUVERT FORESTIER

La forêt gabonaise désormais sous surveillance satellitaire

Libreville, le 5 octobre 2016

L'Agence gabonaise d'études et d'observations spatiales (AGEOS) vient de finaliser la mise à jour de la cartographie de l'état du couvert forestier du Gabon en 2015 : la forêt gabonaise représente 23,59 millions d'hectares soit 88,97 % du territoire contre 23,66 millions d'hectares en 2010 soit 89,21% du territoire. Entre 2010 et 2015, les pertes du couvert forestier sont estimées à 96 230 ha, soit 0,40 %, et les gains sont estimés à 36 824 ha, soit 0,15 %, ce qui représente une perte nette de 59 406 ha, soit 0,25 %. Obtenus avec une précision estimée à 98 %, ces résultats sont publiés à quelques semaines de la tenue à Marrakech de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques – COP22.

Il est établi qu'environ 20% des émissions de gaz à effet de serre sont dus à la déforestation et à la dégradation des terres qui peuvent être suivis et caractérisés par l'utilisation des moyens satellitaires.

Inaugurée en juin 2015 par S.E. Ali BONGO ONDIMBA, l'AGEOS est désormais entrée dans sa phase opérationnelle grâce au traitement et à l'analyse de plus d'une centaine d'images satellitaires des satellites Landsat 7 et 8. La méthode utilisée a consisté à traiter plusieurs images multi dates sur une même zone donnée afin de créer des masques de nuages et extraire les surfaces non nuageuses compte tenu des conditions atmosphériques extrêmement difficiles avec un couvert nuageux quasi permanent au dessus du Gabon. Cette méthode a permis d'obtenir une couverture de données sans nuages sur l'ensemble du territoire qui a ensuite été traitée par photo-interprétation et digitalisation pour identifier les zones de forêt et de non forêt.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION PRÉSIDENTIELLE

✉ communication@presidence.ga
☎ +241 01 72 78 82

🐦 @PrésidenceGA
📘 facebook.com/PresidenceGabon

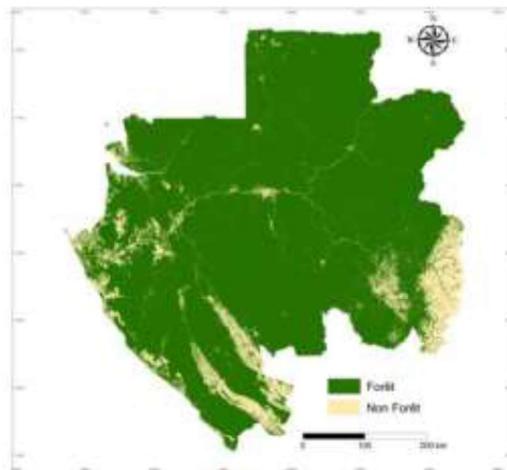
🌐 www.presidence-gabon.ga
📷 flickr.com/photos/dcpgabon



Communiqué de presse

Signe d'un transfert de compétence et de savoir-faire correctement réussi, ce travail hautement technique a été accompli par une équipe de jeunes ingénieurs gabonais diplômés de l'Université Omar Bongo et de l'Université des sciences et techniques de Masuku. Ces jeunes Gabonais ont été recrutés par l'AGEOS à la suite d'un processus sélectif de qualité et ont bénéficié d'un renforcement de capacités dans des universités et centres scientifiques extérieurs grâce aux partenariats nationaux et internationaux de l'AGEOS.

Dans le cadre de ses engagements internationaux pour la lutte contre le changement climatique et la déforestation, le Gabon a donc fait le pari d'investir dans l'utilisation des données et technologies d'observation de la terre à travers la mise en place de l'AGEOS.



Carte de l'état du couvert forestier du Gabon en 2015*

**La forêt gabonaise représente 23,59 millions d'hectares soit 88,97 % du territoire contre 23,66 millions d'hectares en 2010 soit 89,21% du territoire. Entre 2010 et 2015, les pertes du couvert forestier sont estimées à 96 230 ha, soit 0,40 %, et les gains sont estimés à 36 824 ha, soit 0,15 %, ce qui représente une perte nette de 59 406 ha, soit 0,25 %. Ces résultats ont été obtenus avec une précision estimée à 98 %. A titre de comparaison, entre 1990 et 2000, la perte nette du couvert forestier était estimée à environ 61 000 ha, soit 0,25 %, et entre 2000 et 2010, elle était estimée à environ 4 000 ha, soit 0,02%.*

Les pertes du couvert forestier observées entre 2010 et 2015 sont principalement associées aux activités d'agro-industrie, d'exploitations forestière et minière, à la réalisation de grandes infrastructures telles que les barrages hydroélectriques, les routes, etc. ainsi qu'à la conversion de la forêt en jachères et prairies en milieu rural. Entre 1990 et 2010, ces pertes étaient principalement associées à l'exploitation forestière et l'ouverture de routes ainsi qu'à la conversion de la forêt en prairies et jachères.

L'acquisition de cette compétence permet d'évaluer désormais l'impact de toutes les activités et programmes de développement sur la forêt gabonaise et donner l'état à une date choisie de la forêt en terme de superficie totale, de perte ou de gain de forêt.



Communiqué de presse

Pendant longtemps, divers travaux cartographiques sur le couvert forestier du Gabon issus de l'analyse d'images satellitaires ont été réalisés ou commandés par différents acteurs au niveau national et international (Ministère de l'Economie forestière, COMIFAC, OSFAC, FAO, etc.) sans véritablement être considérés comme produits de référence pour le gouvernement. C'est dans ce contexte qu'en 2013 ont été publiés les résultats d'une étude cartographique de l'état du couvert forestier du Gabon en 1990, 2000 et 2010 ainsi que les changements entre ces dates. Cette étude, réalisée à partir de l'analyse d'images satellitaires avait été conduite par la société SIRS SAS sous le contrôle de l'AGEOS dans le cadre du projet GSE FM financé par l'Agence spatiale européenne (ASE/ESA). C'est grâce à cette étude qu'il a été démontré que la forêt représentait 89,21% du territoire gabonais en 2010, soit environ 23,7 millions d'hectares au lieu des 85%, soit 22 millions d'hectares communément admis auparavant. Ceci représentait donc 1,7 million d'hectares de forêt en plus désormais pris en compte.

Ainsi, 3 ans après avoir fait réaliser ce travail, l'AGEOS est aujourd'hui capable de conduire le même type d'études, avec les compétences renforcées d'une trentaine d'experts issus du secteur public (Ministères Economie forestière-Enseignement supérieur-Urbanisme, etc.), du secteur privé (OLAM, Rougier Gabon, etc.) et de la société civile.

La communauté nationale et internationale peut donc désormais compter pleinement sur l'expertise de l'AGEOS pour mener des études aux standards internationaux à l'échelle du Gabon mais aussi de l'ensemble des pays de l'Afrique centrale, du golfe de Guinée et au delà pour le suivi de l'état des forêts et des autres ressources naturelles.

FIN

Note aux rédactions

Etablissement public à caractère scientifique, technologique et environnemental créé le 25 février 2010 par l'ordonnance n°002/PR/2010, l'Agence gabonaise d'études et d'observations spatiales (AGEOS) a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de collecte, d'analyse et de mise à disposition des données issues de l'observation spatiale du territoire national pour la gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles, de l'occupation des sols, de l'aménagement du territoire ainsi que de la recherche et de l'innovation.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION PRÉSIDENTIELLE

✉ communication@presidence.ga
☎ +241 01 72 78 82

🐦 @PrésidenceGA
📘 facebook.com/PresidenceGabon

🌐 www.presidence-gabon.ga
📷 flickr.com/photos/dcpgabon